

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
TENUE LE 26 JUIN 2019 À 18H45**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 26 juin 2019 à 18H45, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à St-Eugène.

Monsieur le Maire Albert Lacroix préside la séance et les conseillers suivants sont présents:

Siège #2	Gilles Beauregard	Siège #3	Roland Charbonneau
Siège #4	Luc Laprade	Siège #5	Louiselle Trottier

**Absents :**      Siège #1      Marc Antoine Leduc  
                         Siège #6      Martin Beauregard

Tous formant quorum

La Directrice Générale / Maryse Desbiens est aussi présente à cette séance extraordinaire.

Il est 18H45, le Maire Albert Lacroix souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

Tous les conseillers ont reçu en main propre ou par courriel leur avis de convocation pour cette réunion extraordinaire le 26 juin 2019.

**144-19      1-      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Luc Laprade, appuyé par Louiselle Trottier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Adoption de l'ordre du jour;
- 2) Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 532;
- 3) Levée de l'assemblée

**ADOPTÉ**

**2-      AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 532**

An avis de motion est donné par Gilles Beauregard pour qu'à une prochaine réunion soit adopté le règlement # 522 afin de modifier les limites de vitesse sur une partie de la route Curé Forcier. Le projet de règlement a été remis aux conseillers.

**145-19      3-      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Roland Charbonneau, appuyé par Gilles Beauregard et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 18h50.

Je, Albert Lacroix, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

\_\_\_\_\_  
Albert Lacroix  
Maire

\_\_\_\_\_  
Maryse Desbiens  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière